

PARTIE 1 : LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : Système universel d'éducation postsecondaire

1. Rétablir les transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour l'éducation postsecondaire aux niveaux de 1996 pour ramener les fonds perdus à la suite des compressions budgétaires de 2,29 milliards de dollars appliquées en 1996 et tenir compte de la croissance des inscriptions et de l'inflation depuis. **Coût** : 5,76 milliards de dollars par année.
2. Établir des transferts permanents aux provinces et aux territoires afin d'éliminer les droits de scolarité. Les frais de scolarité seraient fixés aux niveaux de 1995-1996, soit l'année précédant la réduction massive de 2,29 milliards de dollars en 1996. **Coût** : 3,77 milliards de dollars par année.
3. Éliminer les intérêts sur les prêts directs dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et fournir une aide de niveau 2 à tous les emprunteurs du PCPE cinq ans après l'obtention du diplôme afin de réduire le capital des prêts des emprunteurs. Les étudiants à temps partiel, comme les étudiants à temps plein, ne devraient pas être tenus de faire des paiements avant six mois après l'obtention de leur diplôme. **Coût** : 1,18 milliard de dollars par année.

Recommandation n° 2 : Décolonisation de l'éducation

1. Investir 424,8 millions de dollars sur trois ans afin de résoudre l'arriéré de demandes pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) **Coût** : 141,6 millions de dollars par année pendant trois ans.
2. Affecter des fonds à l'élaboration de matériel didactique et de cours de langue autochtones au niveau postsecondaire. **Coût** : 10 millions de dollars par année.

Recommandation n° 3 : Étudiants de cycles supérieurs et recherches

1. Accroître l'admissibilité aux bourses d'études canadiennes pour les étudiants de cycles supérieurs. **Coût** : 25 millions de dollars par année.
2. Explorer la création de bourses de recherche dédiées aux étudiants autochtones et étrangers.

Recommandation n° 4 : Amélioration des moyens de soutien en matière de soins de santé et de santé mentale

1. Allouer 300 millions de dollars sur deux ans à un fonds voué à l'amélioration des services de santé mentale sur les campus. Le fonds, inspiré du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, permettrait aux établissements d'études postsecondaires de présenter des demandes de subvention fédérale afin d'améliorer les services de santé mentale sur les campus. **Coût** : 300 millions de dollars par année sur deux ans.
2. Créer un volet consacré à la santé mentale pour assurer la promotion continue de la santé mentale et le traitement rapide des maladies mentales au moyen d'un programme national, conformément aux principes et aux critères de la *Loi canadienne sur la santé*. **Coût** : 350 millions de dollars sur trois ans.
3. Créer un régime national d'assurance-médicaments à payeur unique afin d'améliorer les connaissances sur l'innocuité des médicaments, de réduire les coûts pour les Canadiens et les gouvernements et d'améliorer les résultats en matière de santé. **Coût** : 11,5 milliards de dollars par année.

Recommandation n° 5 : Équité pour les étudiants étrangers

1. Accorder l'admissibilité au programme Emplois d'été Canada aux étudiants étrangers.
2. Dans le cadre de ses fonctions en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le gouvernement fédéral devrait exiger des provinces et des territoires qu'ils offrent les mêmes soins de santé publics aux étudiants étrangers qu'aux résidents canadiens.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Mémoire prébudgétaire fédéral • Août 2018

Recommandation n° 6 : Soutien aux parents et aux enfants

Mettre sur pied un programme universel de garde d'enfants. **Coût** : 1 milliard de dollars la première année, puis 1 milliard de dollars par année jusqu'à ce que les fonds consacrés au programme atteignent 1 % du PIB.

PARTIE 2 : CONTEXTE ET EXPLICATION

Recommandation n° 1 : Système universel d'éducation postsecondaire

Pour assurer la compétitivité du Canada, nous avons besoin de gens instruits qui participent activement à notre économie. Nous devons exploiter le potentiel des membres les plus talentueux de notre société, et non seulement celui des plus riches. Pour atteindre cet objectif, il faut s'attaquer au sous-financement chronique de l'éducation postsecondaire. Dans un pays où la grande majorité des nouveaux emplois exigent une certaine forme d'éducation postsecondaire, nous devons éliminer l'endettement des étudiants et les taux d'intérêt injustes sur les prêts étudiants, car ils découragent les personnes à faible revenu de poursuivre des études supérieures et freinent les dépenses de consommation, les investissements et l'innovation.

En 2015, les dettes contractées dans le cadre du PCPE s'élevaient à 19 milliards de dollars¹. Le financement de l'éducation postsecondaire sous forme de prêts aux étudiants est un modèle inéquitable qui exige des étudiants issus de familles à revenus modiques et moyens de payer davantage pour leur éducation par rapport aux étudiants qui ont les moyens de payer le plein montant dès le début. Un étudiant qui devra emprunter 30 000 \$ pour financer ses études devra payer un montant supplémentaire de 10 318 \$ sur 10 ans en raison des intérêts accumulés sur son emprunt².

Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les étudiants de chaque province aient accès à un système d'éducation postsecondaire abordable et de qualité. En 2013-2014, le total des dépenses fédérales en éducation postsecondaire était d'environ 12,8 milliards de dollars. Au cours de la même année, le gouvernement fédéral a consacré près de 3 milliards de dollars à des mesures fiscales et au Programme canadien pour l'épargne-études, qui appuient principalement les étudiants dont les familles ont des revenus qui se situent dans les deux quintiles les plus élevés³.

Le budget de 2019 donne l'occasion au gouvernement d'offrir un nouveau financement et de réaffecter les fonds actuels de sorte que les dépenses fédérales créent un système d'éducation postsecondaire accessible pour tous.

Recommandation n° 2 : Décolonisation de l'éducation

Pour renforcer la compétitivité du Canada, il faut mobiliser tous les membres de notre société afin d'exploiter leurs talents et leur productivité, de stimuler l'innovation et de promouvoir l'unité sociale grâce à de nouvelles façons de penser, d'apprendre et de communiquer. Il est donc impératif de continuer à rendre l'éducation plus inclusive pour les apprenants autochtones et de combler les écarts de scolarisation entre les Autochtones et les non-Autochtones. Le Centre d'étude des niveaux de vie d'Ottawa a conclu, par exemple, que « le produit intérieur brut (PIB) du Canada serait supérieur de 36,4 milliards de dollars en 2031 si l'on comblait l'écart de scolarisation pour les Autochtones et les écarts connexes relatifs aux taux d'emploi et au revenu selon le niveau d'emploi⁴ ».

¹ Bureau du surintendant des institutions financières (Bureau de l'actuaire en chef), *Rapport actuariel sur le Programme canadien de prêts aux étudiants*, Ottawa, juin 2015.

² *Ibid.*

³ Bureau du directeur parlementaire du budget (gouvernement du Canada), *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, 9 mai 2016.

⁴ Matthew Calver, *Closing the Aboriginal Education Gap in Canada: Assessing Progress and Estimating the Economic Benefits*, Centre d'étude des niveaux de vie, Ottawa, 2015 [TRADUCTION].

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants **Mémoire prébudgétaire fédéral • Août 2018**

Les étudiants étaient heureux de voir un investissement de 90 millions de dollars par année, pendant deux ans, dans le PAENP dans le budget de 2017. Toutefois, il faut investir davantage, et ce, chaque année par la suite, afin de réduire l'arriéré des demandes et de tenir compte de la croissance rapide de ce groupe d'apprenants.

De plus, comme l'a souligné la Commission de vérité et réconciliation, les établissements d'études postsecondaires ont un rôle important à jouer pour honorer et préserver les langues et les cultures autochtones. À cette fin, des fonds devraient être alloués pour appuyer l'élaboration de programmes d'études adaptés à la culture au niveau postsecondaire, y compris des cours et des programmes liés aux langues, aux cultures et à l'histoire autochtones.

Recommandation n° 3 : Étudiants de cycles supérieurs et recherches

L'engagement pris à l'égard de la recherche fondamentale dans le budget de 2018 contribue grandement à assurer l'innovation et la compétitivité du Canada. Il est également important de veiller à ce que les groupes historiquement sous-représentés aient les moyens et les incitatifs nécessaires pour poursuivre des études supérieures, tant sur le plan de l'égalité des chances que dans le but d'apporter des perspectives diverses aux défis sociaux et technologiques auxquels doit faire face la société canadienne dans un système mondial de plus en plus complexe et concurrentiel.

Bien que la participation à des programmes d'études supérieures continue de connaître une croissance constante, le nombre de bourses d'études supérieures au Canada n'a pas changé depuis 2007. De plus, la valeur de ces bourses n'a pas changé depuis leur création en 2003, ce qui représente un recul de 25 % de leur valeur en raison de l'inflation⁵.

Grâce à une admissibilité accrue aux bourses d'études canadiennes en fonction des besoins, un plus grand nombre d'étudiants sous-représentés pourraient poursuivre des études supérieures, et tous les étudiants de cycle supérieur pourraient se concentrer sur l'achèvement de leurs projets de recherche. À son tour, une main-d'œuvre canadienne plus instruite et diversifiée alimenterait la recherche et l'innovation dans les deux secteurs, public comme privé. Dans le même ordre d'idées, la création de bourses de recherche dédiées aux étudiants autochtones et aux étudiants étrangers servirait à appuyer la diversité des perspectives et des solutions aux problèmes qui sont essentielles pour assurer la compétitivité du Canada.

Recommandation n° 4 : Amélioration des moyens de soutien en matière de soins de santé et de santé mentale

Il est en général reconnu que pour assurer la compétitivité du Canada, il faut une main-d'œuvre en santé, autant sur le plan physique que mental. Les premières expériences de vie et l'accès aux soins de santé jouent un rôle majeur dans la détermination de la productivité de la main-d'œuvre⁶. Il est donc essentiel de s'assurer que les étudiants et leur famille ont accès à des soins adéquats, y compris des soins psychologiques, sur les campus et ailleurs.

Au printemps 2016, plus de 43 000 étudiants provenant de plus de 42 établissements d'études postsecondaires partout au pays ont répondu à la National College Health Assessment. Cette enquête a révélé ce qui suit, au cours des 12 derniers mois : 89,5 % des répondants se sentaient surchargés, 59,6 % trouvaient que les choses allaient toujours mal, 73,7 % se sentaient très tristes, 44,4 % se

⁵ Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays*, avril 2017.

⁶ Agence de la santé publique du Canada, *Investir en prévention : la perspective économique*, Gouvernement du Canada, mai 2009.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants Mémoire prébudgétaire fédéral • Août 2018

sentent si déprimés qu'ils avaient du mal à s'adapter au quotidien et 13 % avaient réellement pensé au suicide⁷.

Les contraintes structurelles et financières des établissements d'études postsecondaires influent sur leur capacité à être des piliers pour la croissance et à fournir les services de santé mentale nécessaires. Les besoins pour des services de santé mentale devançant largement la capacité des établissements à fournir ces services, comme en témoignent les listes d'attente qui s'allongent et les restrictions en matière de services sur les campus.

Les étudiants appuient la création d'une source de financement fédéral qui servira précisément à assurer la promotion continue de la santé mentale et le traitement rapide des maladies mentales partout au Canada. Nous appuyons également un régime national d'assurance-médicaments à payeur unique, afin d'améliorer le comportement en matière de prescription et les résultats en matière de santé, et d'assurer un accès abordable aux médicaments d'ordonnance dans le but de réduire les coûts pour les Canadiens et les gouvernements.

Recommandation n° 5 : Équité pour les étudiants étrangers

La contribution économique collective des étudiants étrangers est considérable. En fait, les dépenses annuelles totales des étudiants étrangers, ainsi que de leurs amis et des membres de leur famille en visite, s'élevaient à 11,4 milliards de dollars en 2014. Chaque année, les dépenses des étudiants étrangers soutiennent plus de 100 000 emplois équivalents temps plein dans l'économie canadienne⁸. De plus, les étudiants étrangers contribuent à la diversité de nos campus, car ils offrent des points de vue supplémentaires et des points de vue critiques. Cet apport illustre à quel point il est essentiel pour le Canada de se distinguer comme destination attrayante pour les étudiants du monde entier.

Les politiques provinciales en matière de frais de scolarité différentiels ont créé un système où les étudiants étrangers paient de trois à quatre fois plus en frais de scolarité pour la même éducation que leurs pairs canadiens. Cette triste réalité, conjuguée au stress d'être loin de son pays d'origine, peut engendrer d'autres problèmes pour le bien-être et accroître le besoin d'avoir une sécurité d'emploi.

À l'heure actuelle, les étudiants étrangers ne sont pas admissibles au programme Emplois d'été Canada, une restriction qui pourrait et devrait être supprimée. De plus, la santé et le bien-être des étudiants qui étudient au Canada devraient être une considération d'intérêt public. Par conséquent, nous recommandons que, dans le cadre de ses fonctions en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le gouvernement fédéral exige que les provinces et les territoires offrent aux étudiants étrangers les mêmes soins de santé publics que ceux qui sont offerts aux résidents canadiens.

Recommandation n° 6 : Soutien aux parents et aux enfants

Selon l'organisme de défense Un Enfant Une Place d'Ottawa, les familles canadiennes consacrent près du quart de leur revenu à la garde d'enfants, un ratio beaucoup plus élevé que dans d'autres régions du monde. Comparativement aux 34 autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada se classe au dernier rang en ce qui a trait au financement des services de garde. Depuis 2014, les frais de garde d'enfants au Canada ont augmenté trois fois plus vite que le taux d'inflation.

Les parents étudiants doivent faire face à des obstacles particuliers qui peuvent les empêcher d'accéder à des études postsecondaires et de les terminer, notamment le manque de services de garde

⁷ American College Health Association, « Canadian Reference Group Executive Summary Spring 2016 », dans *American College Health Association-National College Health Assessment II*, 2016.

⁸ Affaires mondiales Canada, *Impact économique de l'éducation internationale au Canada – Mise à jour 2016*, <http://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2016/index.aspx?lang=fra>.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Mémoire prébudgétaire fédéral • Août 2018

abordables et de qualité, l'absence d'espaces conviviaux pour les enfants sur les campus et des horaires scolaires qui ne correspondent pas aux besoins des parents et des enfants.

Pour que les services de garde abordables, accessibles et sécuritaires deviennent une réalité pour les parents canadiens, y compris les parents étudiants, le gouvernement fédéral devrait s'appuyer sur les ententes bilatérales existantes avec les provinces et les territoires et augmenter graduellement le financement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour qu'il atteigne au moins 1 % du PIB. La prestation de services de garde publics et universels, fondés sur les principes de l'universalité, de la qualité et de l'intégralité, contribuerait à garantir la compétitivité du Canada en permettant aux parents, et surtout aux femmes, d'avoir l'option de rester sur le marché du travail et de se concentrer sur leur carrière et, par conséquent, de maximiser leur productivité au sein de l'économie canadienne.